

Année universitaire 2016 – 2018

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

CLINIQUE ET PRISE EN CHARGE

DES SUJETS AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

Aix Marseille Université – CRIR-AVS PACA

Responsable de l'enseignement Marseille : Pr Christophe Lançon

Directeurs de l'enseignement Marseille : Drs G. Azas, J. Fariße

Montpellier I – CRIAVS LANGUEDOC ROUSSILLON

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Philippe Courtet

Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. Lacambre

Université Paul Sabatier, Toulouse III – CRIAVS MIDI PYRENEES

Responsable de l'enseignement Toulouse : Pr Laurent Schmitt

Directeurs de l'enseignement Toulouse : Drs A.H Moncany, W. Albardier

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Sensibilisation à la clinique des auteurs de violences sexuelles
- Sensibilisation à la prise en charge médicale, psychologique et juridique des auteurs de violences sexuelles
- Intégration au dispositif médico-judiciaire, formation des médecins coordonnateurs
- Sensibilisation à l'expertise psychiatrique des auteurs de violences sexuelles
- Sensibilisation à la recherche sur les auteurs de violences sexuelles

MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur deux années universitaires (150 heures)

Organisation par les universités d'Aix-Marseille, Montpellier-Nîmes et Toulouse.

Les cours sont dispensés dans les Facultés de Marseille, Montpellier et Toulouse par des enseignants des 3 facultés.

VALIDATION

1^{ère} année Examen écrit en juin

2^{ème} année Ecrit:

- un mémoire de recherche (présenté également à l'oral)
- comptes rendus d'un procès d'assises, d'une expertise psychiatrique ou psychologique et/ou d'une consultation auprès d'un professionnel

PUBLIC CONCERNE

Niveau d'entrée minimal : bac + 3

Interne en médecine, psychologue clinicien (niveau master II), juriste (niveau master II), médecin, psychologue, infirmier, magistrat, éducateur, travailleur social ou autre profession sur autorisation préalable du responsable de l'enseignement

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sur dossier et entretien préalable pour les professionnels non-soignants concernés par la prise en charge des auteurs de violences sexuelles (renseignement auprès des secrétariats).

Les étudiants s'inscrivent dans leur faculté de rattachement.

RENSEIGNEMENTS

Marseille : Fabienne Clergue, CRIR AVS PACA, 04 91 83 90 33

crir-avs.paca@ap-hm.fr

Montpellier : Marie Mezguiche, CRIAVS-LR, 04 67 33 85 77

criavs.lr@gmail.com

Toulouse : Brigitte Dauzet-Guiraud, 05 61 14 90 10/11

criavs-mp@ch-marchant.fr

Programme

1^{ère} année

Introduction

Contexte socio politique
Approche socio anthropologique
Aspect criminologique
Aspect épidémiologique

Aspects juridiques

Organisation de la réponse juridique : code civil, code pénal, code de la santé publique
Garde à vue, instruction, jugement et probation
Place de l'expert et de l'expertise dans le procès pénal
Brigade des mineurs
La victime au regard du droit

Aspects médico-légaux

Soins en milieu carcéral
Les soins pénalement ordonnés
Le dispositif de la loi 17/06/1998
Probation des auteurs de violences sexuelles

Expertises

Expertise psychologique
Expertise psychiatrique
Expertise de la victime
Outils d'évaluation

Clinique des auteurs de violences sexuelles

Sexe, sexualité et paraphilie : définition
Caractéristiques cliniques générales
Partition psychodynamique : pervers, perversions et perversités
Caractéristiques cliniques de l'agression
Organisation psychique des auteurs de violences sexuelles
La relation victime-auteur
Répétition, réitération et récidive

2^{ème} année

Ethique et Recherche / Psychopathologie (rappels pour 2^o année)

Mise au point actualisée des données acquises de la science / Les CRIAVS
Consentement et contrainte
Spécificité de la recherche sur les auteurs de violences sexuelles
Outils d'évaluation cliniques et psychométriques
Aide à la rédaction du mémoire, méthodologie
Secret et confidentialité

Clinique et thérapeutique : introduction

Psychothérapie des auteurs de violences sexuelles
Chimiothérapie des paraphilies
Approche psychopathologique de la victime
Accompagnement socio éducatif et soins infirmiers

Clinique et thérapeutique : prise en charge individuelle

EMDR dans les psychothérapies
Les adolescents
Les femmes
Approche sexologique
Thérapie cognitivo-comportementale des auteurs de violences sexuelles

Clinique et thérapeutique : prise en charge groupale et/ou systémique.

Approche systémique
Groupe de parole
Approche groupale spécifique (atelier à médiation)
Les groupes socio-éducatifs (prévention primaire, secondaire et tertiaire).

TD / Implications pratiques (hors session) :

Visite SMPR et/ou unité de soin en détention
Audience d'un procès de cours assises
Rapport d'expertise chez l'expert ou d'une consultation auprès d'un professionnel